

## CE du 29/09/2016 Vite fait ! bien fait ?

### Entre information et consultation : Rien ne change !

le 29 septembre 2016, après le CHSCT national, les élus du comité d'entreprise ont été consultés sur le gros projet de la **réorganisation de la gestion et des CRC**.

Vous trouverez ci-après **nos commentaires** sur l'avis rendu par le CE presque à l'unanimité, la CFE-CGC préférant s'abstenir !

**Préambule :** Ce projet quasi identique à l'information faite au CE de Juin nous prouve une fois de plus combien la direction ne prend pas en compte les remarques des élus et experts. Il nous a été présenté en séance par Mme FILHO, Mr CONCILE et Mr DE OLIVEIRA. A l'inverse de ces messieurs bien trop effacés ou simplement dans l'attente de l'avis tant espéré, c'est une madame FILHO trop sûre d'elle qui a répondu aux élus avec un certain mépris, un ton inacceptable et un agacement évident face à certaines questions pouvant remettre en cause ses certitudes sur le projet. Eh oui madame, les débats sont utiles et nécessaires, il va falloir vous en persuader !

### **Avis :**

Les élus du CE **CFDT, CGT, UNSA, FO et SUD** prennent acte de l'avis majoritairement négatif du CHSCT national.

Le projet présente des risques importants en termes d'organisation et de gestion prévisionnelle des emplois.

-La séparation entre fonctionnel et opérationnel serait une source de friction pour une cohésion de décision. **Les organigrammes sont compliqués et le « qui décide » pas toujours évident à suivre.**

-La spécialisation des sites limite les perspectives d'évolution pour le personnel. C'est pourquoi nous sommes favorables à des sites multi-activités.

-La suppression des directeurs adjoints fait peser un risque de surcharge d'activité sur les directeurs de CG alors qu'ils doivent se déployer sur un périmètre géographique parfois important. Cette situation nous fait craindre une absence de management de proximité. Nous préconisons la création de directeurs adjoints par établissement.

-Les organigrammes présentés sont obsolètes, et basés sur une photo de janvier 2016. **Retraités, licenciés, changements de poste, rien n'est à jour alors que l'on parle ici d'une organisation proposée. 71 salariés des Moyens généraux sont désormais rattachés à la Direction de la logistique, une consultation en simultané sur cette direction aurait été appréciée pour juger le projet global ! C'est sûrement trop en demander !**

-Le manque dans le dossier d'un rapport transfert de charges/effectif ne permet pas de mesurer les impacts et les moyens à mettre en adéquation, en particulier pour juger du bien-fondé des décisions d'externalisation ou d'appel aux contrats précaires. **Une reprise des embauches en CDI n'est apparemment pas d'actualité.**

-L'absence de moyens de pilotage fiables et harmonisés ne permet pas d'analyser objectivement la productivité, et introduit un caractère comparatif inacceptable pour les salariés. **Attention donc à l'utilisation de ces statistiques pour ne pas semer le trouble dans les équipes.**

-Sur le métier CRC niveau 1, même si la séparation des 2 métiers peut être opportune, la perte de polyvalence doit être compensée par l'enrichissement des tâches. D'autre part le fait d'enfermer des salariés dans une seule activité, limite leur possibilité d'évolution de carrière, alors même que vous ne mettez pas en place de GPEC pour cette activité.

-Le fait que des activités réalisées par les CRC niveau 1 ex-Réunica correspondent à des activités déjà majoritairement externalisées chez AG2R fait craindre pour la pérennité de ces emplois au sein du groupe. **Nous constatons que la menace de la sous-traitance généralisée pèse à nouveau sur ce type d'emplois au sein du groupe.**

-En retraite complémentaire il est constaté une perte d'activité à venir dans certains secteurs sans visibilité sur l'apport de nouvelles tâches (service participants ex-périmètre AG2R et service gestion des actifs ex-périmètre Réunica).

-L'absence d'informations sur l'accompagnement des salariés aux changements (outils, mixité des équipes...) est inadmissible. **Ce point primordial est régulièrement soulevé en CE et en CHSCT sans aucun effet visible**

**Pour ces motifs, les élus CE CFDT, CGT, UNSA, FO et SUD rendent un avis défavorable.**

Par ailleurs, en raison de cette absence de visibilité sur les déclinaisons opérationnelles du projet, les élus CE CFDT, CGT, UNSA, FO et SUD demandent aux directions concernées de prévoir des informations/consultations ultérieures qui permettront de répondre au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet.

**Avec cette demande nous considérons que la direction nous a simplement consultés sur des organigrammes et non sur de réelles organisations. N'hésitez pas à revenir vers nous si dans vos services des mises en œuvre structurelles vous sont annoncées.**

#### **« Les ponts 2017 »**

La direction nous informe que les dates retenues pour les 3 jours employeur 2017 sont :  
Le vendredi 26 mai 2017 (Ascension), le lundi 5 juin 2017 (pentecôte) ainsi que le lundi 14 août 2017.

#### **« La minute nécessaire de Madame ARCANGELI »**

Mr RENAUDIN encore absent, c'est Mme ARCANGELI qui prend à nouveau la casquette de capitaine du bateau. Pas facile d'éviter tous les récifs quand on navigue autant à vue avec tous ces avis négatifs qui se succèdent de CE en CE et CHSCT en CHSCT.

Pour plus de renseignements sur les points abordés dans les instances nationales vous pouvez contacter :

**CE :** ARSENE Frédérique – PEDROJA Christophe – BOUDAR Dalila - PIBERNUS Sébastien  
BARUZZI Pierre

**CHSCT National :** ESPARZA Luis – RICHARD Cédric – BARUZZI Pierre